

Options et tendances québécoises

Un important sondage d'opinion sur les multiples aspects de la « souveraineté-association » qui fera l'objet du référendum.



Le gouvernement du Québec a rendu publics en septembre dernier les résultats d'un sondage d'opinion conduit au mois de juin sur les options des Québécois en matière constitutionnelle. Tous les observateurs des questions canadiennes ont accordé une grande importance à ces résultats dans la perspective du référendum constitutionnel qui devrait avoir lieu au Québec au printemps prochain. Sur le plan technique, il s'agit en effet de l'un des sondages les plus valables faits au Québec au cours des dernières années : il a été réalisé par voie d'interviews personnelles auprès d'un échantillon de mille personnes représentatives de la population et il a permis de recueillir cent quatre-vingts éléments d'information (1). Quel bilan le sondage permet-il de dresser ?

1. Les spécialistes ont relevé la sous-représentation de la région de Montréal, où le nombre des personnes touchées n'a été que de 37 % du nombre des personnes cherchées.

Fédéralistes

Le sondage exprime sur nombre de points des options favorables au fédéralisme. En voici quelques exemples.

« Dans le monde, le fédéralisme est la formule d'avenir » : 49 % se disent d'accord, 32 % en désaccord (2).

« Si les Québécois n'avaient qu'un seul gouvernement, cela leur coûterait moins cher » : oui 38 %, non 51 %.

« Il est impossible de renouveler suffisamment le fédéralisme canadien pour satisfaire les aspirations du Québec » : oui 35 %, non 49 %.

« Il serait avantageux pour les Québécois d'être gouvernés seulement par le gouvernement du Québec » : oui 33 %, non 57 %.

« Pensez-vous qu'il serait profitable pour les Québécois d'avoir un pays

2. La différence entre la somme des deux nombres et 100 correspond à « ne sait pas ».

bien à eux ou croyez-vous que cela serait trop risqué ? » Profitable : 26 %, trop risqué : 66 %.

« Croyez-vous que, pour le Québec, il y a plutôt des avantages ou plutôt des désavantages à faire partie du Canada ? » Avantages 66 %, désavantages 16 % (les deux : 13 %).

« Que souhaiteriez-vous pour le Québec : qu'il devienne un pays distinct du Canada ou qu'il fasse encore partie du Canada ? ». Un pays distinct : 22 % ; qu'il fasse partie du Canada : 73 %.

« Il est bon que les Québécois aient affaire à deux gouvernements, celui d'Ottawa et celui de Québec ». Oui 69 % ; non 25 %.

« Pensez-vous qu'il est facile ou difficile d'être à la fois Canadien et Québécois ? » Facile 69 %, difficile 26 %.

Souverainistes

La moitié des répondants estiment que le gouvernement du Québec devrait être « le seul gouvernement responsable des juges et des tribunaux du Québec » (49 % contre 43 %) et beaucoup pensent qu'il devrait être « le seul gouvernement responsable des corps policiers opérant au Québec » (58 % contre 36 %). Mais une majorité de répondants pensent que le gouvernement du Québec ne devrait pas être le seul à faire toutes les lois applicables au Québec (54,5 % contre 41 %) et il y a presque une majorité de répondants pour penser que le gouvernement du Québec ne devrait pas être le seul à percevoir des impôts au Québec (49 % contre 46 %). Une majorité de répondants estiment que le gouvernement du Québec ne devrait pas représenter les Québécois sur le plan international (52 % contre 41 %).

On observe des réponses favorables à l'option souverainiste à des questions de la forme « Si la

La question. Oui ou non ?

Si, lors du référendum, la question était « Êtes-vous pour l'indépendance? », voteriez-vous oui ou non ? (Même question pour chacune des autres questions).

	OUI	NON	N.S.P.
L'indépendance	19 %	72 %	9 %
La souveraineté-association si incertitude de la réussite des négociations pour l'association	27 %	54 %	19 %
La souveraineté-association si certitude d'un refus de négocier l'association	28 %	55 %	17 %
La souveraineté-association	38 %	42 %	20 %
La souveraineté-association si le Québec devient un pays distinct mais associé au Canada	41 %	41 %	18 %
Un statut spécial pour le Québec	48 %	34 %	18 %
La souveraineté-association si certitude d'une acceptation de négocier l'association	51 %	31 %	18 %
Le mandat de négocier la souveraineté-association	54 %	30 %	16 %
La souveraineté-association si le Québec continue à faire partie du Canada	59 %	24 %	17 %